

Modalités et conditions de l'OPERATION « Plus haut avec De Dietrich » du 01/09/2020 au 31/10/2020

La marque DE DIETRICH, représentée par la société BDR Thermea France SAS au capital de 229 288 696 euros, dont le siège social est sis 57, rue de la Gare, 67580 MERTZWILLER, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le n° B 833 457 211, propose à partir du 01/09/2020 et jusqu'au 31/10/2020, une opération promotionnelle nommée « Plus haut avec De Dietrich » selon les modalités et conditions décrites ci-dessous :

Offre réservée uniquement aux professionnels, installateurs de chauffage hors réseau de prescription, promoteurs immobiliers, constructeurs de maisons individuelles et sociétés de service après-vente du chauffage et de la climatisation, résidant en France Métropolitaine.

En sollicitant l'offre, les participants auront accepté les présentes modalités et accepté d'être liés par celles-ci.

Offre valable sous réserve de

- l'achat de 3 appareils au minimum des gammes de chaudières murales à condensation **De Dietrich Evodens AMC, Naneo EMC, Vivadens MCR** de puissance inférieure ou égale à 36 kW auprès des distributeurs de la marque participant à l'opération, **du 01/09/2020 au 31/10/2020**.
- dépôt de la demande auprès de De Dietrich sur un formulaire en ligne à l'adresse **plushaut.dedietrich-thermique.fr** avec la saisie correcte des informations demandées et le téléchargement des pièces justificatives d'achat (factures). **La déclaration d'achat est possible jusqu'au 30/11/2020**.

Un seul déclaratif de maximum 5 chaudières sur la période est possible. Le déclaratif peut contenir tous les produits des gammes citées ci-dessus (par exemple : une chaudière Evodens AMC + une chaudière Naneo EMC + une chaudière Vivadens MCR).

L'avantage consiste, sous réserve de validation de la demande par De Dietrich, en une carte cadeau dématérialisée d'un montant de

- 150 € pour le déclaratif **d'achat simultané de 3 chaudières**,
- 300 € pour le déclaratif **d'achat simultané de 4 chaudières**
- 500 € pour le déclaratif **d'achat simultané de 5 chaudières**.

La carte cadeau dématérialisée est envoyée au client installateur après vérification et validation des éléments déclarés sur le formulaire en ligne dédié à l'opération **dans un délai d'environ 6 semaines**. Elle est envoyée au client professionnel par mail à l'adresse communiquée dans le formulaire lors de la saisie des informations et ne

peut en aucun cas faire l'objet d'un remboursement. Elle n'est ni transférable, ni modifiable.

Toute demande erronée, incomplète ou envoyée après le 30/11/2020 ou dont les pièces justificatives sont manquantes ou ne correspondent pas au cadre de l'offre, sera refusée. Toute réclamation formulée après le 15 décembre 2020 ne sera plus analysée ni traitée.

Les frais de connexion ne seront pas remboursés.

Liste des appareils éligibles :

Chaudières murales à condensation

- **NANEO** : EMC-S 24, EMC-S 34, EMC-S 24/BS 80, EMC-S 34/BS 80, EMC-S 24/BS 130, EMC-S 34/BS 130, EMC-S 24/28 MI, EMC-S 30/35 MI, EMC-S 34/39 MI, EMC-M 24, EMC-M 24/BS 80, EMC-M 24/BS 130, EMC-M 24/28 MI, EMC-M 30/35 MI, EMC-M 34/39 MI
- **VIVADENS** : MCR 24 PLUS, MCR 24/28 BIC PLUS, MCR 24 PLUS/BS 80, MCR 24 PLUS/BS 130, MCR 24/28 MI PLUS, MCR 30/35 MI PLUS, MCR 34/39 MI PLUS
- **EVODENS** : AMC 10, AMC 15, AMC 25, AMC 35, AMC 15/BS 60, AMC 25/BS 60, AMC 35/BS 60, AMC 10/BS 130, AMC 15/BS 130, AMC 25/BS 130, AMC 35/BS 130, AMC 25/28 BIC, AMC 25/39 BIC, AMC 25/28 MI

BDR Thermea France SAS se réserve le droit, à son entière discrétion, de :

- Retirer l'offre et/ou refuser tout candidat lorsqu'il existe des motifs raisonnables de croire qu'il y a eu violation des présentes conditions générales ou autrement lorsqu'un candidat a utilisé des moyens frauduleux pour bénéficier de l'offre.
- Retirer, modifier l'offre ou modifier les conditions de l'offre à tout moment et sans préavis.

Les demandeurs et bénéficiaires seront réputés convenir qu'aucune responsabilité ne pourra être attachée à BDR Thermea France SAS à la suite d'un retrait, d'une modification ou d'une altération de l'offre. Ces conditions générales prévalent en cas de conflit ou d'incohérence avec toute autre communication relative à l'offre.

La décision de BDR Thermea France SAS concernant toutes les questions relatives à l'offre sera définitive.

Les données personnelles relatives aux candidats ne seront utilisées que conformément à la législation en vigueur sur la protection des données et ne seront pas partagées avec des tiers, à l'exception de celles nécessaires à l'administration de l'offre.